

Médecine et politique : une cohabitation difficile

De nombreux événements survenus ces derniers mois et années ont déjà -et vont encore- profondément influencer notre métier, tant aux niveaux médical et paramédical que pour nos patients. Nous ne reviendrons pas sur les réformes des études de médecine qui ont été évoquées par le Doyen de la Faculté de Médecine dans un précédent numéro de la *Revue Médicale de Bruxelles*. Outre leur complexité croissante, l'accès aux études est maintenant restreint de manière drastique par un *numerus clausus* effectif dont on peut se poser la question de la réelle utilité au vu des carences annoncées dans le secteur médical. Ces dernières années sont venues se rajouter de nombreuses restrictions budgétaires, décisions essentiellement politiques, qui modifient substantiellement notre pratique journalière. Dans ce contexte, il est primordial que les professionnels de santé et nos décideurs (ministres, gestionnaires, mutuelles, ...) soient conscients des coûts réels engendrés par les actes médicaux. Dans ce numéro de la *Revue*, nos collègues de l'Ecole de Santé Publique se sont attachés à calculer les coûts des prélèvements effectués en vue d'une greffe d'organe solide. De tels enseignements permettent non seulement une évaluation de nos pratiques, mais aussi à nos décideurs de déterminer la faisabilité et d'assurer la pérennité d'actes médicaux coûteux et invasifs, mais néanmoins indispensables.

Dans un contexte politique et économique difficile, la crise humanitaire liée à l'afflux de réfugiés nous confronte chacun, en tant qu'homme ou femme européen, à notre capacité à accueillir des personnes en difficulté et à notre esprit d'ouverture. L'article coécrit par R. Demeester et M. Roland met en exergue un avis récent de l'Ordre des Médecins concernant le rôle des praticiens de l'art de guérir dans le processus de régularisation des étrangers sollicitant un titre de séjour,

situation à laquelle chacun d'entre nous devra probablement faire face un jour ou l'autre.

Parmi les autres sujets que vous pourrez découvrir dans cette revue, je tenais à mettre l'accent sur l'article de S. Blumental *et al.* qui s'attache à revoir le calendrier vaccinal chez les patients bénéficiant d'une greffe de moelle osseuse. Ce traitement est connu pour prédisposer aux infections, non seulement durant la période aiguë de pancytopénie, mais aussi durant les mois et parfois les années suivant la prise du greffon, pour de multiples raisons (médicaments immuno-suppresseurs, déficit en immunoglobulines, ...). Des traitements préventifs ou préemptifs ont déjà diminué le risque de survenue de certaines infections (cytomégalovirus, herpès, mycoses). Vacciner fait partie de ces actes essentiels qu'il convient de ne pas minimiser et d'appliquer correctement afin de protéger au mieux ces patients à haut risque.

Les heureux événements ne courant pas les rues, ne boudons pas notre plaisir à évoquer le 40^e anniversaire de l'hôpital académique de notre Faculté. Nombre d'entre nous se rappelleront cette période historique ainsi que le développement du campus facultaire d'Anderlecht qui s'en est suivi. Pour les plus jeunes qui peuvent raisonnablement se poser la question du choix "Erasmus" afin de nommer l'institution hospitalière, je vous invite à découvrir l'article écrit par notre collègue J. Noterman mettant en lumière cet humaniste de la première heure.

Je vous souhaite une agréable lecture.

T. Berghmans
Rédacteur en Chef